



TSXV: LOT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TomaGold nomme Jean Lafleur, P. Geo., à titre de vice-président, exploration

Montréal (Québec), le 13 janvier 2025 – CORPORATION TOMAGOLD (TSXV: LOT) (« TomaGold » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer la nomination de Jean Lafleur, P. Geo., à titre de vice-président, exploration. M. Lafleur remplace André Jean, qui a récemment pris sa retraite.

« Nous sommes très heureux d'accueillir Jean parmi l'équipe de TomaGold, » a déclaré David Grondin, président et chef de la direction de TomaGold. « Jean possède une incroyable feuille de route, tant en matière de direction et de développement de projets miniers à travers le monde que de financements stratégiques de grande envergure. Il possède également une excellente connaissance du camp minier de Chibougamau, où résident la plupart de nos projets miniers, ce qui contribuera au succès futur de nos projets. »

« Je tiens également à remercier André pour les nombreuses années qu'il a données à TomaGold et les découvertes qu'il a faites avec nous, notamment la découverte du gisement aurifère à haute teneur Monster Lake, qui appartient aujourd'hui à IAMGOLD. Au cours des prochaines semaines, André assurera la transition auprès de la nouvelle direction technique de TomaGold, » a ajouté M. Grondin.

Jean Lafleur est un géologue professionnel avec 45 ans d'expérience en géologie et en exploration minérale à l'échelle nationale au Canada et à l'international aux États-Unis, au Mexique, en Amérique latine, en Irlande, en Espagne et en Afrique. Au fil des ans, il a été cadre supérieur pour des sociétés d'exploration juniors à petite capitalisation, ce qui a mené à des programmes d'exploration fructueux au Québec, en Ontario, au Mexique et en Afrique. Jean reste actif en tant que consultant technique, de gestion et de financement auprès de sociétés d'exploration juniors depuis le début des années 2000 par le biais de sa société privée de géo-conseil. Son expertise couvre également l'évaluation d'entreprises et de projets, les audits et les rapports; la planification, l'exécution et la production de rapports sur les programmes d'exploration; ainsi que la recherche et des présentations sur les investissements au Canada, aux États-Unis et en Europe. Il est titulaire d'un B.Sc et d'un M.Sc. en géologie de l'Université d'Ottawa et a été actif en tant que géologue d'exploration au début de sa carrière au sein des pionniers Newmont, Falconbridge, Dome Mines et Placer Dome. Jean a dirigé avec succès des équipes d'exploration dans la recherche de métaux précieux et de métaux de base, de nickel et d'EGP, d'uranium et de fer. De plus, il possède une expérience éprouvée en leadership, en planification stratégique et en exploration minérale menant à des découvertes. Jean est actuellement consultant/entrepreneur en exploration minière chez Appian Capital Advisory LLP, Explo-Logik Inc. et Dolomite International.

À propos de TomaGold

Corporation TomaGold (TSXV: LOT) est une société d'exploration minière canadienne spécialisée dans l'acquisition, l'évaluation, l'exploration et le développement de projets miniers d'or, de cuivre, d'éléments des terres rares et de lithium.

Contact:

David Grondin

Président et chef de la direction

(514) 583-3490

www.tomagoldcorp.com**Mise en garde concernant les informations prospectives**

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations qui peuvent être considérées comme des « déclarations prospectives ». Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse, autres que les déclarations de faits historiques, qui traitent d'événements ou de développements que la Société prévoit se produire, sont des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont des déclarations qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiées par les mots « s'attendre à », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention », « estimer », « projeter », « potentiel » et des expressions similaires, ou que des événements ou des conditions « se produiront », « seraient », « peuvent », « pourraient » ou « devraient » se produire. Bien que la Société estime que les attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations ne sont pas des garanties de performance future et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux contenus dans les déclarations prospectives. Parmi les facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les déclarations prospectives figurent la capacité à mener à bien le placement privé, les cours du marché, la disponibilité continue de capitaux et de financements, ainsi que les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires. Les investisseurs sont avertis que ces déclarations ne constituent pas des garanties de performance future et que les résultats ou développements réels peuvent différer sensiblement de ceux prévus dans les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont fondées sur les convictions, les estimations et les opinions de la direction de la Société à la date à laquelle elles ont été faites. Sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour ces déclarations prospectives dans l'éventualité où les convictions, les estimations, les opinions ou d'autres facteurs de la direction viendraient à changer.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.